



Lutte contre la traite des enfants en Europe du Sud- Est

La Lettre trimestrielle des
Représentations
permanentes

Octobre 2014

LE MOT DES REPRESENTANTS PERMANENTS

DANS CE NUMERO

Nous avons le plaisir de présenter la **première lettre d'information trimestrielle** consacrée à la nouvelle stratégie de coopération en Europe du Sud-Est relative à la lutte contre la traite des êtres humains (TEH) en Europe.

Le combat contre ce fléau, encore plus odieux lorsque des enfants en sont victimes, est **une priorité de la France, concernée au premier chef en tant que pays de destination**.

L'engagement de la France contre ce type de criminalité se concrétise depuis de nombreuses années par les actions de nos Ambassades et de nos structures régionales. Notre réseau de coopération est détaillé en page 3 de ce numéro. Ces Représentations Permanentes allouent des moyens importants aux projets conduits par l'ONUDC et l'OSCE. Un conseiller technique régional (CTR) spécialisé y est doté d'un budget lui permettant de soutenir des actions de coopération dans le domaine de la lutte contre la TEH. Il est désormais chargé de coordonner la mise en œuvre de la nouvelle stratégie.

Les orientations définies par le Ministère des Affaires Etrangères et du Développement international permettront **d'accentuer la synergie des compétences et la bonne articulation de nos actions de coopération, au service d'objectifs communs**.



Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur, Représentant permanent de la France auprès de l'OSCE, Maxime Lefebvre, Son Excellence Madame l'Ambassadrice, Représentante permanente de la France auprès de l'ONU, Marion Paradis

Dans un contexte budgétaire contraint, l'effort de la France demeure conséquent. **En 2014, le montant des contributions financières dédiées à la lutte contre la TEH en Europe du Sud-Est atteint 270 000 euros.**

Cette lettre d'information permettra de rendre compte des actions mises en œuvre dans le cadre de cette stratégie. Elle sera l'occasion de donner la parole régulièrement aux membres du réseau français de coopération et à nos partenaires. N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions pour en améliorer la qualité.

Bonne lecture !

Une nouvelle stratégie dédiée à la lutte contre la traite des enfants



Les orientations ont été adoptées par le Ministère des Affaires Etrangères et du Développement international le 30 juin 2014.

Plus de détails en page 2



Zoom sur... Le dispositif régional de coopération en Europe du Sud-Est

Ce numéro propose un aperçu synthétique des principaux acteurs français de la lutte contre la TEH dans cette région.

Plus de détails en page 3

Une nouvelle stratégie dédiée à la lutte contre la traite des enfants

Chaque année, environ 500 000 personnes, notamment des enfants, et en particulier des filles, sont recrutées et exploitées en Europe de diverses manières : exploitation sexuelle, travail et mendicité forcés, esclavage domestique, ou encore incitation à commettre des délits.

La traite des enfants : un problème multifacettes

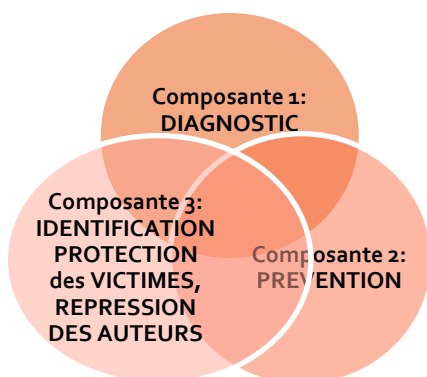
Une part significative des victimes de traite ont moins de 18 ans. Le problème est particulièrement prégnant en Europe du Sud-Est et dans les Balkans, tant en ce qui concerne la traite interne qu'externe. La France figure parmi les principaux pays de destination situés en Europe de l'Ouest.

Ce phénomène est notamment dû aux situations d'exclusion économique et sociale subies par des groupes vulnérables. Par ailleurs, il existe peu de données fiables qui permettraient d'en avoir une connaissance précise dans le cadre de diagnostics locaux (régions, municipalités...). Enfin, les enfants victimes restent insuffisamment identifiés et protégés, tandis que le nombre de poursuites et de condamnations reste insuffisant.

Une stratégie fondée sur trois composantes

Pour répondre à ces besoins, le Ministère des Affaires Etrangères et du Développement International a élaboré une stratégie. Son objectif principal est de renforcer la gouvernance en matière de lutte contre la traite des enfants, et de faciliter le dialogue entre ONG et institutions publiques.

Cette stratégie se décline autour de trois « composantes » articulées entre elles.



Les connaissances obtenues grâce à la réalisation du diagnostic permettront de définir les actions des composantes 2 et 3.

LES PAYS PARTENAIRES



Compte-tenu des données recueillies sur les routes de la traite pouvant concerner des enfants, dix pays d'Europe du Sud-Est ont particulièrement vococation à être partenaires des actions mises en œuvre : l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, la Bulgarie, la Croatie, le Kosovo, la Macédoine, la Moldavie, le Monténégro, la Roumanie et la Serbie.

Certains de ces pays peuvent apporter une expertise particulière en matière d'identification, de prévention ou de protection des victimes de ce crime. La route de la traite fluctuant rapidement en fonction des opportunités pour les trafiquants, la liste des pays partenaires peut évoluer.

Composante 1 : Diagnostic

L'objectif est d'améliorer les connaissances dans les pays d'origine sur les enfants victimes de traite, les formes d'exploitation qu'ils subissent et les réseaux criminels impliqués.

Exemple d'action : réalisation d'une recherche dans des municipalités de l'un des pays d'origine. Cette action s'appuiera sur une commission locale de lutte contre la TEH. Elle sera l'occasion de renforcer les capacités des dispositifs locaux en matière de diagnostic.

Composante 2 : Prévention

L'objectif est d'agir sur les causes profondes de la traite des enfants, auprès de communautés particulièrement vulnérables en raison de leur situation d'exclusion sociale et économique, notamment les Roms. Il s'agit de favoriser l'accès à l'éducation pour les enfants, à l'emploi pour leurs parents, et à la santé. L'amélioration du droit des femmes et la lutte contre la discrimination sexuelle doivent participer de cette action.

Exemple d'action : formation de formateurs au bénéfice de femmes issues de groupes vulnérables, et de représentants de municipalités en charge de politiques publiques concourant à la prévention de la TEH.

Composante 3 : Identification, protection des victimes mineures et répression des auteurs

L'objectif est de renforcer l'efficacité de la coordination entre les acteurs impliqués dans la lutte contre la traite des enfants : au plan interne, et au plan international entre pays d'origine et de destination.

Exemple d'action : mettre en place des plans d'actions concertés entre acteurs publics et privés dans les pays d'origine. Ces plans d'action doivent permettre 1) de répondre à des situations réelles et actuelles de traite des enfants, au plan national et international, 2) d'obtenir des résultats concrets en terme d'identification, de protection de victimes mineures et de répression des auteurs.

Zoom sur... le dispositif régional français

Sous la direction des Ambassadeurs, différents acteurs français s'impliquent **dans chaque pays** dans des actions de lutte contre la traite des personnes. Leurs compétences et missions sont complémentaires dans les domaines de la gouvernance (au sein des services de coopération et d'action culturelle) et de la sécurité intérieure (Attachés de Sécurité Intérieure). Des experts techniques internationaux sont également mis à disposition des autorités nationales.

Ce dispositif est complété par des **structures et agents ayant une activité couvrant plusieurs pays** : Conseiller Technique Régional chargé de la coopération en matière de TEH, Attachée régionale chargée de la promotion des Droits de l'Enfant, Pôle Régional de lutte contre criminalité organisée, Attaché Régional de Sécurité intérieure, Magistrats de liaison.

Légende

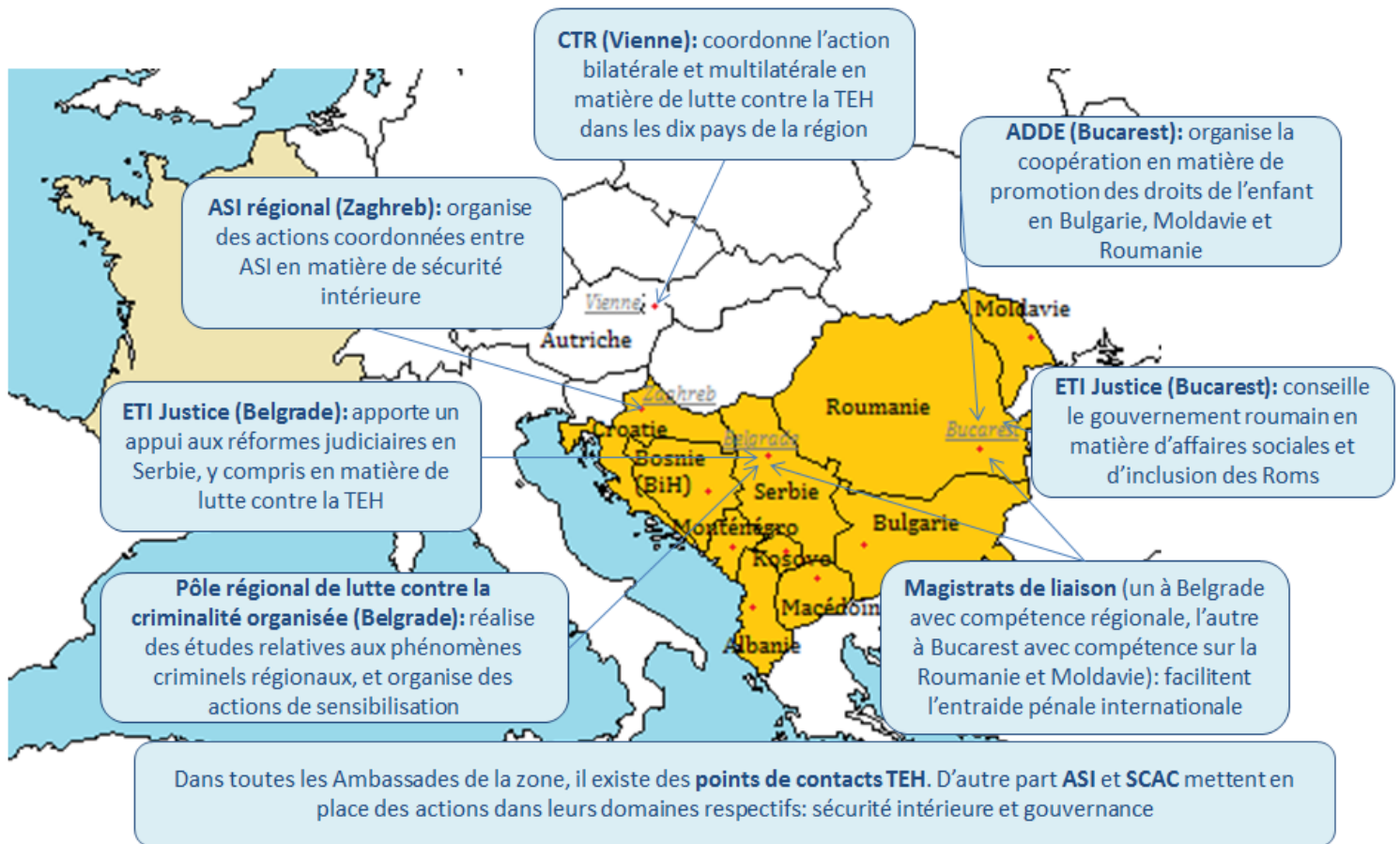
ADDE : Attachée de coopération régionale pour les droits de l'Enfants

ASI : Attaché de Sécurité Intérieure

CTR : Conseiller Technique Régional (a aussi le statut d'ETI)

ETI : Expert technique international

SCAC : Service de coopération et d'Action culturelle



LA PAROLE A...



Véronique North-Mincà, Attachée de coopération (SCAC)

Ambassade de France en Bulgarie
veronique.north-minca@institutfrancais.bg

Présentez-vous en quelques mots...

Entrée au Ministère des Affaires Etrangères en 1980, j'ai été affectée au cours de ma carrière dans plusieurs ambassades de France en Europe et au Canada ainsi qu'au Ministère allemand des Affaires étrangères dans le cadre d'un échange de diplomates. Ces diverses affectations m'ont permis d'acquérir des compétences très variées, notamment dans les domaines de la coopération culturelle, scientifique, technique et institutionnelle bilatérale.

Quel est votre rôle au sein du réseau de coopération contre la traite?

Mon secteur concentre ses efforts sur les volets "prévention" et "protection", en étroite coordination avec l'ASI en charge de la coopération opérationnelle, ainsi qu'avec l'Attachée régionale pour les droits de l'enfant basée à Bucarest. Des actions de plaidoyer sur la nécessité de mettre en place des structures à même de protéger efficacement les droits des mineurs en contact avec la justice sont ainsi mises en œuvre.

Pouvez-vous citer une action menée par votre Ambassade, qui entre dans le cadre de la nouvelle stratégie française ?

Depuis 3 ans, nous menons dans la commune de Varna un projet pilote pluridisciplinaire centré sur la prévention au sein des populations vulnérables - notamment Roms. Le projet est coordonné par la Commission nationale de lutte contre la TEH et sa réalisation s'appuie sur un soutien financier conjoint de mon Ambassade, du Conseiller technique régional basé à Vienne et de l'Attachée régionale pour les droits de l'enfant.

En réalité, la thématique de la traite est au cœur de tous les projets à caractère social que je soutiens. C'est les cas des actions relatives au planning familial menées à Sliven en coopération avec Médecins du Monde, de l'Ecole des parents issus de milieux très défavorisés à Sofia et à Kjustendil, ou encore des programmes d'intégration sociale dès le plus jeune âge menés à Dobritch. Ce sont autant d'actions qui contribuent à prévenir le risque d'exploitation des enfants.



Colonel Éric Emeraux, Attaché de Sécurité Intérieure (ASI)

Ambassade de France en Bosnie-Herzégovine
eric.emeraux@interieur.gouv.fr

Présentez-vous en quelques mots...

Colonel de Gendarmerie affecté à Sarajevo depuis deux ans, ma spécialité est la lutte contre la criminalité organisée sous toutes ses formes. En France, j'ai occupé des postes à dominante judiciaire tels que Section de Recherches, ou sur Lyon, le poste d'adjoint du Général commandant la Zone de Défense, chargé de la coordination de la police judiciaire.

Quel est votre rôle au sein du réseau de coopération contre la traite?

Mon action est principalement axée sur les aspects répressifs de la traite des êtres humains. Je participe notamment au développement d'une coopération opérationnelle et technique entre la France et la Bosnie-Herzégovine, et suit des Commissions Rogatoires Internationales.

Toutefois, j'ai coutume de penser que répression et prévention constituent les deux aspects d'un seul ensemble, à l'instar du symbole du Yin et du Yang. Par conséquent, j'ai développé de nombreux contacts avec les associations engagées dans l'aide et l'appui aux réfugiés et populations Roms. C'est le cas de Zmeljia Djece, installée à Tuzla, ville où sont recrutées des filles exploitées dans la plupart des pays européens. Cela me permet de mieux comprendre certains modes opératoires des groupes criminels.

Pouvez-vous citer une action menée par votre Ambassade, qui entre dans le cadre de la nouvelle stratégie française ?

En matière de lutte contre la traite des enfants, nous avons soutenu l'installation d'une salle d'audition pour mineurs et la création d'une équipe d'enquêteurs spécialisés, ainsi que la mise en place d'un officier de liaison à Paris chargé de cette matière. Un partenariat privilégié a été mis en œuvre avec la SIPA (agence de type FBI de lutte contre la criminalité organisée) et les magistrats. En liaison avec le CTR basé à Vienne, nous renforçons les liens institutionnels et la connaissance mutuelle entre nos deux pays par des échanges réguliers entre policiers, magistrats et coordinateurs nationaux de lutte contre la TEH. Nous organisons également des ateliers de travail à Sarajevo et à Paris.